République Française

Délibération n°2023-39 du 28/03/23

Le mardi 28 mars 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 21 mars 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (43) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Jean TORTOSA, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT , M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Noël BLIN, M. Henri LORI, M. Philippe GUERINEAU.

Délibération affichée et exécutoire le : 31/03/2023

Excusé(s) (10) : Mme Sabine DESMAISON. Mme Catherine RUET ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Jean TORTOSA, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

24 : Balsan'éo : modification des tarifs

Le Conseil communautaire du 13 décembre 2022 a approuvé les tarifs du complexe aquatique Balsan'éo pour l'année 2023.
Afin de pouvoir répondre aux différentes sollicitations de comités d'entreprise (CE) mais aussi de groupes accueillis au sein du centre aquatique Balsan'éo, il convient de modifier la grille tarifaire.
Quatre nouveautés sont proposées :

-Possibilité pour les CE de modifier les Pass annuels achetés en passant d'un Pass à un autre (avec un tarif supérieur).
-Création du Pass CE piscine avec une entrée balnéo par mois.
-Création de tarifs pour la location de la salle polyvalente ou de la salle multi-activités uniquement durant la pause méridienne, afin que les groupes puissent s'y restaurer.
-Création d'un tarif 3 pour les événements divers.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la grille tarifaire modifiée et applicable à Balsan'éo pour l'année 2023, telle que présentée, ainsi que les différentes modalités accompagnant cette grille.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .

Signatures :
Le Président, Gil AVÉROUS.
Les secrétaires de séance, Danielle FAURE et Olivier VIGNAU.

CHÂTEAUROUX Métropole

DGA SERVICES AUX HABITANTS
Direction des sports

Tarifs exprimés en euros

BALSAN'EO	Tarifs 2023	
	Tarifs publics TTC résidents agglo *	Tarifs publics TTC résidents hors agglo
Espace aquatique		
Enfants moins de 4 ans	GRATUIT	
Adultes	5,15	6,20
Tarifs réduits (enfants 4/17 ans - lycéens - étudiants - demandeurs d'emploi - bénéficiaires de minimas sociaux - personnes en situation de handicap - accompagnant d'une personne en situation de handicap) sur présentation d'un justificatif	4,65	5,60
Tarif réduit si une partie de la piscine n'est pas disponible dans sa totalité - accès aux bassins restreint (vidange technique partielle et manifestations sportives)		
Adulte	4,15	5,00
Enfant	3,60	4,30
Carte 10 entrées - adultes / carte valable 1 an à compter de la date d'achat	46,35	55,80
Carte 10 entrées - enfants (4/17 ans) / carte valable 1 an à compter de la date d'achat	41,85	50,40
Carte pour réduction Famille (à partir de 4 personnes) ** - carte valable 6 mois à compter de la date d'achat	20,70	24,85
Avec carte Famille : entrée adulte	2,60	3,10
Avec carte Famille : entrée enfant	2,35	2,80
Anniversaire avec un maître-nageur (2h) : 8 enfants (6-14 ans) + 2 adultes	139,75	167,70
Diplôme de natation *(pièce d'identité obligatoire)*	3,10	3,70
Leçon particulière (adulte et enfant)		
Cours individuel 30 mn	17,10	17,10
Cours semi-individuel 45 mn (maximum 3 personnes)	11,90	11,90
Droit d'entrée pour les leçons de natation (en sus du prix du cours) - les Pass et les cartes 10 entrées (en cours de validité) peuvent être utilisés comme droit d'accès	2,60	3,10
Groupes : ALSH, associations, ou institutions spécialisées - tarif unitaire (avec une gratuité pour l'encadrement)	3,60	4,30
selon créneaux disponibles sur réservation		
ALSH et associations : nombre d'encadrants selon la règlementation en vigueur : *- 1 encadrant pour 5 enfants de moins de 6 ans* *- 1 encadrant pour 8 enfants de 6 ans et plus*		
Institutions spécialisées : 1 encadrant pour une personne en situation de handicap		
Tarifs événementiels *Voir les modalités en annexe*		
Soirée thématique (tarifs définis selon les prestations proposées lors de la soirée)		
Tarif 1	13,45	16,15
Tarif 2	11,40	13,70
Tarif 3	9,40	11,30
Soirée thématique pour les détenteurs d'un PASS en cours de validité (tarifs définis selon les prestations proposées lors de la soirée)		
Tarif 1	10,35	12,45
Tarif 2	8,25	9,95
Tarif 3	6,30	7,55
Tarifs pour semaines thématiques (dates et thèmes à définir par décision du Président)		
Tarif accès piscine	3,05	3,65
Tarif accès activités	5,10	6,10
Tarif accès balnéo	10,20	12,25
Semaines : Bonnes résolutions, Zen, Semaine de l'enfance, Black Friday.		
Tarifs événements Fête des mères et Fête des pères		
Enfant (4/17 ans)	4,65	5,60
Parent accompagnateur	GRATUIT	
Tarifs événements Fête des grand-mères (Fête des grand-pères)		
Enfant (4/17 ans)	4,65	5,60
Grand-Parent accompagnateur	GRATUIT	

* sur justificatif (si aucun justificatif n'est fourni, le tarif hors agglo sera appliqué)

** le titulaire de la carte doit être présent en qualité d'accompagnant afin de bénéficier de la réduction

Tarifs exprimés en euros

BALSAN'EO	Tarifs publics TTC résidents agglo *	Tarifs publics TTC résidents hors agglo
	Tarifs 2023	
Formule PASS		
Pass / Abonnement annuel de date à date - tarif annuel pour un règlement en une seule fois à l'achat du Pass		
Pass Accès piscine	250,50	300,65
Pass Accès piscine + une entrée balnéo mensuelle	319,00	382,80
Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation (sauf aquabike)	398,55	478,25
Pass Accès Bien-être + piscine	455,55	546,60
Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	532,95	639,55
Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	626,35	751,60
Pas de frais de dossier pour les abonnements réglés en une seule fois à l'achat du Pass		
Changement d'une formule à une autre en cours d'année, sur un Pass supérieur à celui de l'achat initial (hors formules par prélèvements)		
Passage d'un Pass Accès piscine :		
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation (sauf aquabike)	12,35	14,80
à un Pass Accès Bien-être + piscine	17,10	20,50
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	23,55	28,25
à un Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	31,30	37,60
Passage d'un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation (sauf aquabike)		
à un Pass Accès Bien-être + piscine	4,75	5,70
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	11,20	13,45
à un Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	19,00	22,80
Passage d'un Pass Accès Bien-être + piscine		
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	6,50	7,75
à un Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	14,25	17,10
Tous les tarifs s'entendent pour un mois entier et seront donc recalculés au prorata du temps restant pour la nouvelle formule choisie (1 mois entamé sera dû sur la formule la plus haute)		
PASS / Abonnement annuel de date à date - par prélèvement (tarif du prélèvement mensuel sur 11 mois)		
Pass Accès piscine	22,80	27,35
Pass Accès piscine + une entrée balnéo mensuelle	29,00	34,80
Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation (sauf aquabike)	36,20	43,45
Pass Accès Bien-être + piscine	41,40	49,70
Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	48,45	58,15
Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	56,90	68,35
Offre Rentrée : Frais de dossier du 1er au 30 septembre	GRATUITÉ	
Pour chaque Pass = Frais de dossier (à régler lors de la création du Pass)	20,70	24,85
Le 1er mois sera réglé lors de l'achat du Pass		
Pass Etudiant (de septembre à juin) par prélèvement		
Tarif mensuel - piscine illimitée	10,00	10,00
sur présentation de la carte d'étudiant (études effectuées à Châteauroux)		

* sur justificatif (si aucun justificatif n'est fourni, le tarif hors agglo sera appliqué)

Tarifs exprimés en euros

BALSAN'EO	Tarifs publics TTC résidents agglo *	Tarifs publics TTC résidents hors agglo
	Tarifs 2023	
Activités aquatiques		
Aquabike (cours encadrés sur réservation) - à partir de 16 ans / entrée piscine comprise		
Séance à l'unité 30 mn	10,35	12,45
Carte 10 séances de 30 mn	93,15	112,05
Aquabike libre 30 mn (selon créneaux disponibles) - pour les personnes de plus de 18 ans	5,20	6,20
en sus d'un droit d'entrée piscine au tarif adulte		
Activités aquatiques pour adultes (sauf aquabike) - à la séance et sur réservation -> créneau de 45 minutes		
Entrée à l'unité	7,75	9,35
Carte 10 séances	69,75	84,15
Activités aquatiques de septembre à juin (hors vacances scolaires)		
Activités handinage pour adultes et jardin aqua pour bébés (1 bébé + 2 adultes ou 2 bébés + 1 adulte)		
Handinage - la séance	7,75	9,30
Handinage - 10 séances	69,75	83,70
Bébé nageur : Règlement à la séance ou séance d'essai (tarif pour 1 séance : 1 bébé + 2 adultes ou 2 bébés + 1 adulte)	8,05	9,70
Bébé nageur : 10 séances - créneaux d'1h	72,45	87,30
Pour tout enfant supplémentaire, il sera appliqué le tarif d'entrée piscine selon l'âge de l'enfant.		
Ecoles de natation		
Natation pour adultes - sur inscription (1 séance par semaine) / Apprentissage et perfectionnement -> créneaux d'1h	Saison 2023-2024	
Pour chaque période (environ 10 séances)	66,30	79,55
Carte saison (de septembre à juin)	178,50	214,20
Accès illimité piscine + 1 créneau natation adulte (1 séance par semaine) -> créneaux d'1h	335,40	402,55
Ecole de natation enfants et adolescents - 1 séance d'1h par semaine / Initiation, apprentissage et perfectionnement		
Pour chaque période (environ 10 séances)		
Pour le 1er enfant ou adolescent	66,30	79,55
A partir du 2ème enfant ou adolescent	56,10	67,30
Séance ponctuelle si inscription en cours de trimestre	8,05	9,70
Pour la saison (de septembre à juin)		
Pour le 1er enfant ou adolescent	178,50	214,20
A partir du 2ème enfant ou adolescent	147,90	177,50
Kid's Accès illimité piscine + Ecole de natation (saison = de septembre à juin) -> activité 1h	285,60	342,70
Accès vestiaires pour accompagnement des enfants	GRATUIT	
Activités aquatiques de septembre à juin (uniquement pendant les vacances scolaires)		
Stages pour enfants de moins de 18 ans (cours collectifs)		
Stage de natation - 1 semaine de 4 séances (si un jour férié dans la semaine de vacances)	58,00	69,55
Stage de natation - 1 semaine de 5 séances	72,50	86,95
Stage de natation - 2 semaines	124,25	149,10

* sur justificatif (si aucun justificatif n'est fourni, le tarif hors agglo sera appliqué)

Tarifs exprimés en euros

BALSAN'EO	Tarifs publics TTC résidents agglo *	Tarifs publics TTC résidents hors agglo
	Tarifs 2023	
Espace bien-être		
Accès espace bien-être (interdit aux moins de 18 ans) - avec accès piscine inclus		
Adulte	15,50	18,55
Carte 10 entrées / carte valable 1 an à compter de la date d'achat	139,50	166,95
Accès semaine sur temps scolaire à l'espace bien-être (interdit aux moins de 18 ans) - du lundi au vendredi de 10H à 14H hors vacances scolaires		
Adulte	12,00	14,40
Accès espace bien-être (interdit aux moins de 18 ans) - lorsqu'une entrée piscine est achetée dans la même 1/2 journée		
Adulte	10,35	12,35
Equipements hors service		
Arrêt d'un équipement, minimum d'1 heure (hammam, sauna, bassin)	10,85	13,00
Arrêt de plusieurs équipements, minimum d'1 heure (hammam, sauna, bassin)	6,20	7,40
Divers		
Acomptes pour différents supports (carte cadeau) *validité : 1 an à compter de la date d'achat* ***acomptes possibles uniquement par tranches de 10 €***	10,00	
Mise à disposition MNS / 1 heure	59,15	71,00
Mise à disposition Ligne d'eau		
Pour les clubs (hors convention)		
1 heure : 25 mètres	25,85	31,05
1 heure : 50 mètres	36,20	43,50
Scolaires / 1 heure (primaires et maternelles)	260,10	312,10
Etablissements scolaires du second degré et institutions spécialisées pendant les créneaux horaires (sur conventions) - tarif par ligne d'eau / Année scolaire	24,60	24,60
Location Salle polyvalente (pour 250 personnes debout ou 190 places assises)		
1/2 journée (hors week-end) / 8h30-13h30 ou 13h30-19h	160,00	192,00
Journée (hors week-end) / 8h30-19h	265,00	318,00
Soirée (hors week-end) / 19h-22h	130,00	156,00
Samedi ou dimanche (tarif par 1/2 journée) / 8h30-13h30 ou 13h30-19h	215,00	258,00
Samedi ou dimanche (tarif par journée) 8h30/19h	320,00	384,00
Pause méridienne uniquement / 12h00-14h00	50,00	60,00
Forfait ménage	30,00	30,00
Associations sportives (hors cas de gratuité mentionnés en annexe)		
Salle polyvalente - pour la 1/2 journée (hors week-end) / 8h30-13h30 ou 13h30-19h	51,75	62,10
Salle polyvalente - pour la journée (hors week-end) / 8h30-19h	82,80	99,40
Salle polyvalente - pour la soirée (hors week-end) / 19h-22h	41,40	49,70
Salle polyvalente - Samedi ou dimanche (tarif par 1/2 journée) / 8h30-13h30 ou 13h30-19h	67,25	80,75
Salle polyvalente - Samedi ou dimanche (tarif par journée) / 8h30-19h	103,55	124,25
Location Salle multiactivités (pour 20 personnes) - Entreprises, Comités d'entreprises, Amicales		
1/2 journée (hors week-end) ou soirée (hors week-end)	31,80	38,20
Journée (hors week-end)	53,00	63,60
Samedi ou dimanche (tarif par 1/2 journée)	47,70	57,30
Samedi ou dimanche (tarif par journée)	79,50	95,40
Pause méridienne uniquement / 12h00-14h00	15,00	18,00
Location Salle cardio (pour 10 personnes) - Associations (hors convention), Entreprises, Comités d'entreprises, Amicales		
Tarif à l'heure	102,00	122,40

* sur justificatif (si aucun justificatif n'est fourni, le tarif hors agglo sera appliqué)

Tarifs exprimés en euros

BALSAN'EO	Tarifs publics TTC résidents agglo *	Tarifs publics TTC résidents hors agglo
	Tarifs 2023	
Tarifs préférentiels (Entreprises, comités d'entreprises, amicales, camping)		
Entreprises, Comités d'entreprises, Amicales		
Entrées adultes (validité : 24 mois à compter de la date d'achat)		
50 entrées	**245,85**	**295,00**
100 entrées	**478,85**	**574,60**
150 entrées	**698,80**	**838,60**
200 entrées	**905,85**	**1 087,05**
300 entrées	**1 320,00**	**1 584,00**
400 entrées	**1 708,25**	**2 049,90**
500 entrées	**2 070,60**	**2 484,70**
1 000 entrées	**3 882,40**	**4 658,85**
Seules ces tranches peuvent être attribuées		
Entrées enfants (validité : 24 mois à compter de la date d'achat)		
50 entrées	**221,30**	**265,55**
100 entrées	**430,95**	**517,15**
150 entrées	**628,95**	**754,75**
200 entrées	**815,30**	**978,35**
300 entrées	**1 188,00**	**1 425,60**
400 entrées	**1 537,40**	**1 844,90**
500 entrées	**1 863,55**	**2 236,25**
1 000 entrées	**3 494,10**	**4 192,95**
Seules ces tranches peuvent être attribuées		
PASS à l'unité (validité : 1 an à compter de la date du 1er badgeage)		
Pass Accès piscine	**204,95**	**245,95**
Pass Accès piscine + une entrée balnéo mensuelle	**261,00**	**313,20**
Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation (sauf aquabike)	**326,10**	**391,30**
Pass Accès Bien-être + piscine	**372,70**	**447,25**
Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	**436,05**	**523,25**
Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	**512,45**	**614,95**
CE Changement d'une formule à une autre en cours d'année, sur un Pass supérieur à celui de l'achat initial (hors formules par prélèvements)		
Passage d'un Pass Accès piscine :		
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation (sauf aquabike)	**10,10**	**12,10**
à un Pass Accès Bien-être + piscine	**14,00**	**16,80**
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	**19,25**	**23,10**
à un Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	**25,60**	**30,70**
Passage d'un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation (sauf aquabike)		
à un Pass Accès Bien-être + piscine	**3,90**	**4,70**
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	**9,15**	**11,00**
à un Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	**15,50**	**18,60**
Passage d'un Pass Accès Bien-être + piscine		
à un Pass Accès piscine + activité gym aquatique illimitée sur réservation + 1 séance aquabike hebdomadaire sur réservation	**5,25**	**6,30**
à un Pass Tout accès (avec une séance aquabike hebdomadaire sur réservation)	**11,65**	**14,00**
Tous les tarifs s'entendent pour un mois entier et seront donc recalculés au prorata du temps restant pour la nouvelle formule choisie (1 mois entamé sera dû sur la formule la plus haute)		
Tarif réduit : pour structures dépourvues de CE locaux - sur convention (modalités définies par décision administrative)		
Tarif entrée piscine (adulte ou enfant) - sur présentation d'un justificatif	**4,85**	**4,85**
Camping Le Rochat - Châteauroux		
Achat des entrées par le gérant du camping - tarif à l'unité	**3,60**	
Entreprises et Comités d'entreprises		
Structure complète de 20h à 22h	**3 934,15**	**4 721,00**
Privatisation espace balnéo de 20h à 22h	**1 345,90**	**1 615,10**
Privatisation de l'espace balnéo de 8H à 10H	**918,00**	**1 101,60**

* sur justificatif (si aucun justificatif n'est fourni, le tarif hors agglo sera appliqué)

	Tarifs publics TTC résidents agglo *	Tarifs publics TTC résidents hors agglo

Tarifs exprimés en euros

BALSAN'EO	Tarifs 2023
Articles boutique	
Location peignoir	3,20
Achat peignoir	26,50
Kit trousse beauté	5,30
Pack Bien-être (peignoir + trousse)	29,70
Mug noir avec logo Balsan'éo	9,55
Gobelet + quadrichromie avec logo Balsan'éo	2,10
Serviette de bain avec logo Balsan'éo	15,90
Bonnet de bain avec logo Balsan'éo	5,30
Tote bag avec logo Balsan'éo	6,35

Vente d'espace publicitaire	***Tarifs HT***
Espace pour Image	
Ecran Hall d'accueil selon convention	
Période scolaire	
pour une durée de 6 semaines	100,00
pour une durée de 6 week-ends	150,00
Petites vacances Zone B	
pour une durée de 15 jours	200,00
Vacances estivales	
pour une durée de 2 mois	300,00
Ecran géant Hall Bassins selon convention	
Période scolaire	
pour une durée de 6 semaines	200,00
pour une durée de 6 week-ends	300,00
Petites vacances Zone B	
pour une durée de 15 jours	400,00
Vacances estivales	
pour une durée de 2 mois	600,00
Espace pour Vidéo	
Ecran Hall d'accueil selon convention	
Période scolaire	
pour une durée de 6 semaines	140,00
pour une durée de 6 week-ends	210,00
Petites vacances Zone B	
pour une durée de 15 jours	280,00
Vacances estivales	
pour une durée de 2 mois	400,00
Ecran géant Hall Bassins selon convention	
Période scolaire	
pour une durée de 6 semaines	280,00
pour une durée de 6 week-ends	420,00
Petites vacances Zone B	
pour une durée de 15 jours	560,00
Vacances estivales	
pour une durée de 2 mois	800,00

Tarifs Balsan'éo

Annexe à la délibération du 28/03/2023

Prix et paiement :

Les tarifs s'entendent prix publics et toutes taxes comprises, et sont affichés à l'entrée de l'équipement. Toute modification de tarif fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Le centre aquatique accepte les espèces, les cartes bancaires, les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances ANCV sans rendu monnaie, les coupons sport ANCV sans rendu monnaie (pour les chèques vacances et coupons sport ANCV, le montant dû devra impérativement être supérieur ou égal au montant du total des chèques et coupons transmis). Tous les règlements devront être libellés en euros à l'ordre de la Régie Centre Aquatique Balsan'éo. Le paiement en ligne pourra être effectué via le site de Châteauroux Métropole et celui spécifique à Balsan'éo. Les bons CAF seront acceptés uniquement pour les activités, et pour l'enfant dont le nom et le prénom figurent sur le bon présenté.

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir refuser l'accès à l'équipement. L'exclusion de l'établissement pour inobservation du règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestation spécifique telle qu'une compétition. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage et sur le site internet de la collectivité et celui spécifique à Balsan'éo. Ce type de fermeture ne donne pas droit à remboursement des abonnements.

Sur l'ensemble des produits, des tarifs préférentiels sont accordés aux résidents de Châteauroux Métropole sur présentation d'un justificatif de domicile. À défaut de présentation du justificatif demandé, l'usager ne pourra se prévaloir du bénéfice du tarif résidents agglo, et devra s'acquitter du tarif résidents hors agglo.

Justificatifs :

Pour chacun des justificatifs exposés ci-dessous, la version numérique sur smartphone est autorisée.

Justificatifs de domicile : durée de validité de 1 an pour les justificatifs de moins de 3 mois à la date de présentation ou d'envoi via le site web.

Justificatifs acceptés :

- Facture fournisseurs réseaux (électricité, gaz, eau)
- Taxe d'habitation
- Attestation de la CAF pour le versement des allocations pour le logement
- Quittance de loyer
- Carte Nationale d'Identité à condition qu'elle soit encore valide
- Carte grise
- Passeport à condition qu'il soit encore valide

Pour les demandeurs d'emploi (attestation demandeur d'emploi en vigueur), les bénéficiaires de minimas sociaux ou les personnes en situation de handicap (carte), le justificatif devra être fourni à chaque passage.

Pour les collégiens, lycéens et étudiants, le certificat de scolarité de l'année en cours peut servir de justificatif, tout comme le carnet de liaison ou la carte de transport scolaire.

Loi informatique et libertés version 2018 :

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés, toute personne dispose du droit de décider et de contrôler les usages qui sont faits des données à caractère personnel la concernant.

Tarifs de l'espace aquatique

Billetterie individuelle :

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée de l'équipement. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables 6 mois.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 4 ans.

Des tarifs réduits peuvent s'appliquer selon les modalités inscrites dans la grille tarifaire (enfants 4/17 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minimas sociaux, personne en situation de handicap et son accompagnant, accès aux bassins restreint).

À défaut de présentation du justificatif demandé, l'usager ne pourra se prévaloir du bénéfice du tarif réduit.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les entreprises, comités d'entreprises, amicales ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

Carte 10 entrées :

La carte 10 entrées (adultes ou enfants) a une durée de validité de 1 an à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative.

Carte Famille :

Contre paiement et présentation du livret de famille, une carte sera remise à l'un des parents (photo nécessaire pour le détenteur de la carte).

Sur présentation de cette carte, l'usager pourra profiter de tarifs préférentiels, lors de venues en famille (au moins un adulte et un enfant), pour les entrées unitaires piscine. L'âge des enfants doit être inférieur à 18 ans. Cette carte est valable 6 mois à compter de la date d'achat.

Abonnements PASS :

Les conditions générales de vente de chaque Pass seront indiquées dans les contrats d'abonnement.

A chaque abonnement par prélèvement, l'usager devra s'acquitter des frais de dossier, à régler lors de la création du PASS, avec le premier mois d'abonnement (RIB à transmettre pour les prélèvements + carte d'identité + autorisation de prélèvement à signer).
Pour le Pass Etudiant, l'usager devra s'acquitter du premier mois d'abonnement et les autres mois, de la date d'achat au 30/06 de l'année scolaire en cours, seront réglés par prélèvement (RIB à transmettre pour les prélèvements + carte d'étudiant + autorisation de prélèvement à signer).

Les abonnements s'effectuent de date à date, à compter de la date d'achat du PASS, et pour une durée de 1 an. Les prélèvements sont mensuels.
L'abonnement du Pass Etudiant sera effectif seulement durant l'année scolaire (de septembre à juin).

Au terme d'une année de PASS (hors Pass Etudiant), l'abonnement pourra être reconduit, sur demande de l'usager, pour un an minimum. Si la reconduction succède au premier abonnement, sans aucun jour d'interruption entre les deux, l'usager sera exonéré des frais de dossier.

Le PASS est nominatif et ne peut être cédé.

La demande d'arrêt de l'abonnement devra être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Châteauroux Métropole – Direction des sports – Service des piscines et installations nautiques – Hôtel de ville – CS 80509 – 36012 Châteauroux cedex.

En cas de non-paiement total ou partiel de l'abonnement, Châteauroux Métropole pourra entamer une procédure de recouvrement. A ce titre, il pourra être procédé à la résiliation de plein droit de l'abonnement souscrit, pendant la durée de l'impayé.

En cas de rejet de prélèvement, l'abonné sera redevable envers Châteauroux Métropole des frais bancaires inhérents à ce rejet et du solde restant du PASS au mois du rejet. Un titre de recette pourra être émis si la régularisation n'est pas effectuée en caisse.

Billetterie de groupe :

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par les agents de l'espace aquatique est impérative.

Tarifs des activités aquatiques

Aquabike libre 30 mn :

La location de l'équipement aquatique type vélo ne dispense pas l'usager de justifier de son droit d'entrée à l'espace aquatique.
Les cours encadrés d'aquabike seront accessibles pour les mineurs de 16 à 18 ans sur autorisation parentale.
L'usager doit réserver son activité, les effectifs des cours étant limités en fonction du matériel disponible et de l'encadrement.

Tarifs des autres activités aquatiques (de septembre à juin)

Jardin aqua pour bébés :

Cette activité est proposée aux enfants de 6 mois à 5 ans révolus. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité sera demandé pour le bébé participant (validité 1 an).

Accès aux vestiaires autorisé :

25 mn avant l'horaire du cours :

- Sauf pour l'activité « Jardin aqua pour bébés »
- Sauf pour les cours en dehors des heures d'ouverture au public

Tarifs de l'espace bien-être

Espace bien-être :

L'entrée unitaire bien-être est réservée aux personnes majeures, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte d'étudiant). Elle donne accès à l'ensemble de l'espace bien-être mais également à l'espace aquatique.

Les entrées individuelles ne donnent lieu à aucun remboursement.

Salles de soins (délégation) :

Une entrée spécifique sera délivrée pour l'accès aux salles de soins (prestataires privés) afin de comptabiliser le public dans la fréquentation maximale instantanée (FMI) du bâtiment.

Autres tarifs

Entrées achetées par les entreprises, comités d'entreprises, amicales ou assimilés :

La validité des entrées est de 24 mois à compter de la date d'achat.

Entrées à tarif préférentiel pour les entreprises dépourvues de Comité d'entreprise local :

Une convention sera établie avec chaque entreprise désirant faire bénéficier ses agents du tarif préférentiel.

L'entreprise signataire devra délivrer à son personnel une carte attestant de son appartenance à ladite entreprise. Elle devra mentionner les nom et prénom de l'agent, avec sa photo et le tampon de l'entreprise.
Cette carte nominative devra être obligatoirement présentée à chaque passage afin de pouvoir bénéficier du tarif préférentiel. Un seul ticket adulte par passage et par carte.

La date de validité sera inscrite par le centre aquatique Balsan'éo lors de la première visite de l'agent bénéficiaire, en fonction de la date de signature de la convention.

Salle polyvalente :

Gratuité accordée pour l'Assemblée Générale des clubs aquatiques, leurs comité, ligue et fédération. Gratuité accordée également pour les formations qualifiantes des clubs aquatiques et compétitions de niveau régional minimum.

Réservation lignes d'eau :

Un acompte de 30% du montant total du devis, établi pour chaque réservation, sera demandé à la signature de la convention.

Semaines thématiques :

Les dates des semaines thématiques et les tarifs à appliquer selon les prestations proposées, seront définis par décision du Président de l'agglomération.

Soirées et activités diverses :

Pour toute réservation avec règlement en amont, l'activité est due.

En cas d'absence ou annulation à l'initiative du client, un remboursement pourra être effectué uniquement sur présentation d'un certificat médical et d'un RIB.

Vente d'espaces publicitaires :

Le centre aquatique possède deux écrans inter actifs à l'intérieur de son complexe. Il est proposé plusieurs tarifications selon les écrans (accueil et/ou bassin) en fonction de différentes périodes (temps scolaires, petites vacances et vacances estivales). Un contrat sera établi avec le prestataire selon différentes modalités (image ou vidéos).